

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 JUILLET

La candidature Constans

La *Cocarde* et l'*Intransigeant* affirment qu'on répand en ce moment, par des centaines de mille exemplaires, la circulaire suivante, expédiée, notamment aux instituteurs, par l'Office central de propagande républicaine, 10, rue du Jourdain, à Paris :

* Paris, le 189

» Monsieur,

» Nous vous adressons ci-joint le tarif (prix de propagande) d'un portrait de M. le ministre de l'intérieur, dont nous vous envoyons également un spécimen.

» C'est faire de la bonne propagande que de répandre autant que possible les portraits des hommes qui défendent la cause républicaine.

» Nous comptons donc sur votre concours pour distribuer et faire distribuer ce portrait, dont vous recevrez, si vous le désirez, un cent d'exemplaires, gratuitement.

» Recevez, etc.

» Alf. GENTIL. »

Les prix sont mis à la portée de la bourgeoisie et du menu peuple. Un seul portrait vaut vingt sols ; mais si vous en achetez dix mille, l'effigie du grand homme ne revient plus qu'à un sol ! Le buste de Constans pour cinq centimes ! Ce n'est vraiment pas cher.

Mais ce n'est pas seulement dans le but de populariser ses traits que M. Constans se livre à ce trafic. Aux tarifs se joint une circulaire où M. Constans pose carrément sa candidature à la présidence de la République.

« M. Carnot, — dit le Barnum du ministre de l'intérieur, — a su, par sa correction, par sa haute probité, gagner l'estime et l'affection de tous les Français. Mais — hélas ! c'est un défaut de notre caractère mobile ! — nous avons fait cette expérience qu'un Président doit, chez nous, prendre sa retraite lorsque la période septennaire de ses fonctions est révolue. L'exemple de M. Grévy unanimement accepté, universellement estimé, puis brusquement renversé, est là qui démontre suffisamment la mobilité de nos opinions.

M. Carnot est, en même temps qu'un honnête homme, un homme habile. Il déclinerait certainement une seconde fois l'honneur que lui ferait la France, en voulant le nommer de nouveau à la présidence. »

L'exorde est-il suffisamment insinuant ? Et peut-on congédier plus galamment le pauvre Carnot ?... A M. Carnot, un seul homme d'Etat peut succéder — c'est... M. Constans :

« Parmi les successeurs que l'opinion publique désigne d'ores et déjà pour présider aux destinées de la République française, le nom de M. Constans est un de ceux sur lesquels l'accord se ferait le plus volontiers, croyons-nous. Ceci est une opinion qui nous est personnelle ; mais nous sommes certains que la majorité des Français partage notre avis. »

Ainsi finit le prospectus de M. Constans... En présence de cette concurrence déloyale,

est-ce que M. de Freycinet ne va pas se dépêcher de libeller le sien ?

C'est égal : on ne saurait reprocher à la République de ne pas être un gouvernement « fin de siècle. » Le ministre de l'intérieur lance sa candidature comme le *Louvre* et le *Bon Marché* leurs nouveautés de saison ! Rien ne manque au prospectus : pas même la promesse d'une « occasion avantageuse ». Assimilant l'auguste chef de l'Etat à un coupon de madapolam défraîchi, M. Constans ne manifeste-t-il pas l'intention de « solder » l'infortuné M. Carnot ?

INFORMATIONS

NOS MINISTRES DE LA MARINE

Il y a vingt ans, la France possédait une force navale infiniment supérieure aux flottes réunies de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. En vingt ans, elle a dépensé pour sa marine près de quatre milliards : un milliard de plus que les Etats de la triple alliance ont dépensé ensemble. Et cependant sa supériorité d'autrefois est changée en infériorité : infériorité quant au nombre des bâtiments, infériorité quant à leur valeur.

Telle est l'œuvre d'une administration détestable.

LES VILLÉGIATURES MINISTÉRIELLES

Voici le programme exact et complet des villégiatures des membres du gouvernement.

M. Carnot s'est installé hier à Fontainebleau.

M. de Freycinet va terminer sa cure à Aix-les-Bains ; M. Jules Roche passera un mois à Vals ; M. Rouvier partagera ses vacances entre la Bourboule et Nice ; M. Barbey a choisi le Mont-Dore ; Royat verra M. Develle ; M. Ribot franchira la frontière suisse, en qualité, sans doute, de ministre des affaires étrangères ; en septembre, l'Aveyron possédera M. Constans ; M. Fallières a opté pour le Lot-et-Garonne ; plus modeste, M. Bourgeois se réserve la Marne.

Et M. Yves Guyot ? L'inépuisable ministre descendra le cours du Rhône, trouvant bien, sans doute, le long du fleuve, quelques-uns des tronçons ferrés dont l'inauguration lui est chère.

TÉLÉGRAMME DU TSAR A M. CARNOT

Voici le texte du télégramme adressé par l'Empereur de Russie au Président de la République française à l'occasion de la présence de notre escadre dans les eaux de Cronstadt :

« La présence de la brillante escadre française qui mouille en ce moment devant Cronstadt témoigne une fois de plus des sympathies profondes qui unissent la France à la Russie.

» Il me tient à cœur de vous en exprimer ma vive satisfaction et de vous remercier du vrai plaisir que j'éprouve à recevoir les braves marins français.

» ALEXANDRE. »

RÉPONSE DE M. CARNOT

« Je suis vivement touché des sentiments que Votre Majesté a bien voulu m'exprimer à

l'occasion de la présence de notre escadre.

» Nos braves marins n'oublieront pas l'accueil si cordial dont ils sont l'objet.

» J'en remercie Votre Majesté, et je suis heureux d'y voir un éclatant témoignage des sympathies profondes qui unissent la Russie et la France.

» CARNOT. »

M. de Freycinet vient d'écrire au général Saussier qu'il ne croyait pas devoir faire droit à la demande de constitution d'un Conseil d'enquête formulée par le général Ladvocat.

Le ministre de la guerre ajoute qu'il est édifié sur la conduite de cet officier qui a été de tous points irréprochable.

UN MEETING « PATRIOTIQUE »

Dans une réunion de quatre mille adhérents de l'Union des groupes républicains socialistes, dimanche soir, à la salle Favié, M. Déroulède a prononcé un violent discours contre la politique de M. Ribot, terminé par le cri : « A bas l'Allemagne ! » répété par toute la salle. Un ordre du jour réclamant la destitution de l'ambassadeur Herbette et sommant le gouvernement d'user de représailles contre l'Allemagne, au sujet de l'affaire des passeports, a été adopté. A l'issue de la réunion, quelques anarchistes s'étant mis à crier : « A bas la patrie ! » ont été expulsés à coups de poing.

Une statue de La Fontaine a été inaugurée dimanche à Auteuil. Des discours ont été prononcés successivement par MM. Sully-Prudhomme, qui occupe à l'Académie française le fauteuil du grand fabuliste ; Poubelle, préfet de la Seine ; Davrillé des Essards, conseiller municipal ; Deville, représentant de la ville natale de La Fontaine, Château-Thierry ; et M. Got, de la Comédie-Française, a lu une poésie de circonstance.

LE RETOUR DU P. DORGÈRE. — NOUVELLES DU DAHOMEY

Bordeaux, 29 juillet.

Le P. Dorgère vient d'arriver à Bordeaux de retour du Dahomey.

Le P. Dorgère est fatigué ; il vient se reposer quelques mois en France, et se rend à Lyon, au siège des missions africaines, puis à Nantes où il va retrouver sa mère qu'il n'a pas vue depuis 1880.

Le P. Dorgère ne croit pas la paix durable : c'est tout au plus une trêve. Il a peur que le roi fasse de nouveaux otages et qu'il chasse les Français. Nous serions alors remplacés par les Allemands qui, depuis longtemps, guettent le Dahomey. Ils y ont, en effet, tout récemment débarqué vingt mille fusils à aiguille (modèle 1870), deux cent mille cartouches et deux canons-revolvers.

ODIEUSE MANIFESTATION

On télégraphie de Limoges, 29 juillet :

« Le vote suivant, émis par le Conseil municipal de notre ville, est assez significatif, au point de vue de la neutralité scolaire et l'apaisement religieux.

» Sur la proposition de la Société de la Libre-Pensée et avec l'approbation de M. La-

bussière, maire de Limoges, le Conseil a voté un prix à donner à chaque école communale, à l'élève qui se sera le plus distingué par son instruction civique et antireligieuse.

» Un amendement substituant à ce dernier mot l'épithète « anti-cléricale » a été repoussé. »

LA CATASTROPHE

DE

SAINT-MANDÉ

OBSÈQUES DES VICTIMES

Tous les cadavres déposés à la Morgue ayant été reconnus, M. Pierre, greffier, a prévenu aussitôt les familles que l'administration avait décidé d'envoyer ces cadavres à Saint-Mandé afin de les inhumer avec ceux qui seront enterrés solennellement dans l'après-midi.

Une foule énorme assistait aux obsèques des victimes de cette catastrophe. On peut en évaluer le nombre à 25,000 personnes.

Un enterrement particulier vient d'avoir lieu pour les personnes de la famille Kahn, appartenant à la religion israélite, qui ont trouvé la mort dans la catastrophe.

Dans la grande nef, les seize catafalques sont disposés par rangées de quatre entourés de cierges.

L'inhumation a eu lieu au cimetière sud, situé à cent cinquante mètres tout au plus des fortifications, non loin de la voie.

Trois mètres de long sur autant de large, très profonde, telle est la fosse qui contiendra les malheureuses victimes.

A deux heures et demie, le cortège se forme.

A trois heures, le défilé commence : des gendarmes marchent en tête, suivis de gardiens de la paix ; après eux deux musiques qui jouent des marches funèbres.

Vient ensuite la ligne funèbre des corbillards : ils marchent sur deux rangs ; après chaque cercueil on n'autorise qu'une dizaine de personnes à le suivre.

Les autorités, les représentants du gouvernement, les délégations prennent place dans les rangs.

Immédiatement après, vient le corbillard du marquis de Montferrato qui ne passera pas à l'église. Un pope a procédé à la levée du corps, la victime appartenant au rite grec.

Suivent quatre pompiers portant des drapeaux voilés de crêpes et des porteurs de nombreuses couronnes. Les habitants de Saint-Mandé à eux seuls en ont offert une dizaine, toutes magnifiques.

La foule nombreuse suit attristée, très impressionnée.

En tête nous remarquons : MM. Yves Guyot, ministre des travaux publics ; le commandant Jauréguiberry, représentant du Président de la République ; M. Pissard, chef adjoint du cabinet, représentant le ministre de l'intérieur ; M. Poubelle, préfet de la Seine, M. Lozé, préfet de police, etc.

La Compagnie de l'Est était représentée par ses hautes personnalités :

MM. Barrabant, directeur de la Compagnie,

Wamderberghe, président du conseil d'administration, Durbach, chef d'exploitation et son adjoint, Fabre, commissaire spécial du chemin de fer de Vincennes, Martin, ingénieur en chef, etc.

Environ 400 employés de la Compagnie étaient présents.

L'absoute a été donnée par M. Bureau, vice-cadre général de Saint-Denis, représentant le cardinal archevêque de Paris; M. Bureau a donné lecture d'une lettre de M^{re} Richard.

M. Rischmann, maire de Saint-Mandé, a prononcé, au cimetière, le discours suivant:

« Mes amis,

» Tous ceux qui ont pu arriver à temps sur les lieux où s'est produite la catastrophe de dimanche dernier ont fait leur devoir.

» Au péril de leur vie, ils ont fait tout ce qui était humainement possible pour arracher les victimes à une mort atroce qui paraissait certaine.

» Mais pour un trop grand nombre vos efforts, mes amis, ont été impuissants.

» Beaucoup étaient déjà morts lorsqu'on les retirait des décombres; d'autres, malgré les soins qui leur ont été prodigués, succombèrent presque immédiatement après.

» Et nous venons accompagner à leur dernière demeure les malheureuses victimes, et notre commune veillera perpétuellement à l'entretien de cette tombe où vont reposer pour l'éternité les êtres qui nous étaient si chers et qui viennent de nous être enlevés en pleine santé si inopinément et si cruellement.

» Plus tard, nous proposerons à nos concitoyens d'élever à cette place même, par souscription publique, un monument qui rappellera toujours la mémoire des victimes de la catastrophe du 26 juillet 1891.

» Autour de ce monument pourront venir pleurer leurs parents et leurs amis et nous tous qui avons vu et avons partagé leur douleur déchirante et qui, pendant deux jours, avons eu l'affreux spectacle des quarante-trois cadavres recueillis dans notre mairie.

» En notre nom à tous, j'adresse le suprême adieu à toutes les victimes dont le corps vient d'être descendu dans cette tombe.

» Je salue respectueusement leurs malheureux parents sans oublier ceux qui, blessés aussi, sont encore à l'hôpital, et dont les souffrances morales sont telles en ce moment qu'ils oublient leurs souffrances physiques. »

D'autres discours ont été prononcés.

NOUVELLES MILITAIRES

LES OFFICIERS RUSSES AUX GRANDES MANŒUVRES FRANÇAISES

Le ministre de la guerre a décidé qu'une mission militaire composée de 40 officiers de

l'armée russe se rendrait en France pour assister aux grandes manœuvres.

RENGAGEMENTS DES SOUS-OFFICIERS

Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengagés est très faible.

Les sous-officiers présents sous les drapeaux et ceux renvoyés dans leurs foyers depuis moins de trois ans ne pourront bénéficier des dispositions de la loi du 18 mars 1889 et contracter un premier rengagement que dans un petit nombre de garnisons.

Sauf le 20^e chasseurs à Châteaudun, tous les régiments de cette arme ont leur compte de rengagés. Le 8^e hussards à Vienne et le 11^e hussards à Belfort ont quelques places disponibles.

Des vacances existent au 4^e cuirassiers à Angers, au 2^e à Niort, au 5^e et au 8^e à Lyon, au 12^e à Lunéville, au 4^e dragons à Chambéry, au 6^e à Evreux, au 12^e à Nancy, au 13^e à Joinville, au 17^e à Carcassonne, au 18^e à Lunéville et au 21^e à Saint-Omer.

Chaque régiment de cavalerie doit avoir un effectif de trente-deux sous-officiers rengagés, tant pour les escadrons que pour les petits états-majors et les pelotons hors rang.

Pour assurer à la cavalerie des cadres excellents, le ministre de la guerre a décidé que les sous-officiers demandant à signer un deuxième rengagement ou un rengagement complémentaire jusqu'à la retraite, seront conservés dans leurs corps, malgré le complet d'effectif. La mesure prise par M. de Freycinet sera très appréciée au moment de la libération prochaine de la classe 1887.

13^e HUSSARDS ET 13^e CUIRASSIERS

L'Officiel a publié un décret fixant au mois d'octobre la création du 13^e hussards et du 13^e cuirassiers.

Ces deux nouveaux corps de troupe seront formés à cinq escadrons dans les conditions suivantes :

Le 13^e cuirassiers, par le prélèvement de 20 pelotons sur l'ensemble des 12 régiments de même subdivision d'arme actuellement existants ;

Le 13^e hussards, par le prélèvement de 10 pelotons sur 5 des régiments de hussards et de 10 pelotons sur 5 des régiments de chasseurs actuellement existants.

Les pelotons ainsi prélevés seront désignés par voie de tirage au sort.

Les régiments de cavalerie qui auront fourni un ou plusieurs pelotons, pour la formation des deux nouveaux corps de troupe, seront complétés dès que les ressources le permettront.

LE 12^e HUSSARDS

Le 12^e hussards, qui devait aller tenir gar-

nison à Bône, se rendra définitivement à Gray; il doit quitter Dinan le 2 octobre.

LES PANTALONS DE L'INFANTERIE

On lit dans le Progrès militaire :

« Nous venons d'examiner des pantalons de soldats d'infanterie reçus par un corps de troupe il y a quelques jours seulement.

» Ces pantalons lui ont été envoyés par le magasin régional de la localité, lequel les tenait d'un magasin central, dont le siège est presque dans le centre de la France.

» Le magasin central les avait reçus de l'atelier civil, lequel les avait fait admettre par une commission de réception dans le 3^e trimestre 1890.

» Ils ont été confectionnés avec du drap qui porte à l'envers l'empreinte 88 (année 1888) et des initiales que nous nous abstenons de citer.

» La confection du pantalon ne laisse rien à désirer. Quant à la qualité du drap, elle sera appréciée à l'usage. Mais la couleur, la teinte en est indescriptible.

» Au lieu d'être garance, la nuance est d'un rouge pâle, tirant sur le blanc sale et le jaune. Envisagée sous certains jours, elle laisse miroiter un vert-bleu.

» Il ne nous semble pas possible que cette couleur soit semblable à celle du modèle-type, ou bien la couleur garance a pâli extraordinairement depuis quelques années.

» Le corps du contrôle pénètre-t-il fréquemment dans les fabriques de draps, dans les magasins centraux et dans les ateliers de confections ?

» L'aspect des pantalons dont il s'agit n'encourage pas à le supposer.

» En tous cas, nous nous permettons de signaler à sa vigilance la couleur des pantalons, depuis le pantalon de tenue de ville et de tenue journalière du sous-officier jusqu'au pantalon du soldat. Il pourra constater que la nuance garance est multiple au lieu d'être uniforme. »

UN HABILE TIREUR

A Maubeuge, le 1^{er} prix du régiment a été obtenu aux tirs d'honneur du 145^e par un séminariste de Cambrai, H. L., qui a eu aussi un second prix. Un plaisant, qui aime sans doute sa paille, disait sérieusement : « Ça ne fait rien, il vous percerait la paille à 500 mètres. »

LA FÊTE DU 118^e DE LIGNE

Mercredi 22 juillet, le 118^e d'infanterie, en garnison à Quimper, célébrait la fête du drapeau, en mémoire de la journée des Arapiles (22 juillet 1812). La veille au soir, une magnifique retraite aux flambeaux, où huit cents soldats portaient des torches ou des lanternes

venitiennes, a eu lieu devant une foule considérable. Le général Fay, commandant le 11^e corps, y assistait du balcon de l'hôtel de l'Épée avec le général Lambert, commandant la 4^e brigade d'infanterie. Le général Rollet était arrivé le matin. Presque tous les régiments de la région avaient envoyé des délégations pour assister à cette fête.

A neuf heures, une messe commémorative a été dite par M^{re} l'évêque de Quimper. Le soir a eu lieu, dans la cour de la caserne, la fête proprement dite : jeux, représentations théâtrales, concert, ascension du ballon le 118^e, banquet des sous-officiers et des soldats à la caserne. Un grand nombre de maisons étaient pavées, la ville tout entière s'est associée à cette solennité militaire.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Dimanche prochain, M. l'abbé Garnier, le sympathique orateur des causes ouvrières, viendra présider à Saumur la fête de saint Dominique, patron des chapeletiers.

Messe solennelle à 11 heures à l'église Saint-Pierre. M. l'abbé Garnier y prendra la parole.

Le soir, à 4 heures, réunion de la corporation des chapeletiers à la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers, pour entendre la panégyrique de saint Dominique par M. Garnier.

CONFÉRENCE DE L'ABBÉ GARNIER

SUR LE REPOS DU DIMANCHE

A la demande d'un grand nombre de commerçants et d'ouvriers de Saumur, l'éminent abbé Garnier a bien voulu se dévouer pour faire en cette ville une conférence publique et contradictoire sur le REPOS DOMINICAL.

Cette conférence aura lieu dimanche 2 août, à 2 heures après midi, quai de Limoges, n° 12, dans l'ancien chantier Imbert, charpentier.

Entrée gratuite.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Les Conseils d'arrondissement se sont réunis, le 28 juillet, pour la première partie de leur session, et se réuniront le 21 septembre pour la seconde partie. La durée de chaque partie ne pourra excéder cinq jours.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Barré, commis de 1^{re} classe à Saumur, est nommé commis principal à Châtelleraut (3^e classe).

ASSISES DE MAIN-E-LOIRE

Le Petit Courrier dit que M^{re} Bernard présentera la défense des époux Rateau, des époux Girard et de Louis Breton. Les autres défen-

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Le jeune homme rougit sous son hâle; sa chère mère devinait ses impressions, devinait jusqu'aux plus petites faiblesses de son amour.

— Oui, je vais chez notre ami; c'est demain sa fête.

Il parlait du vieil ami Pierre Bruc; mais il voyait, subitement évoquée, l'image d'une jeune fille blonde, au visage rosé, éclairé par deux yeux d'un bleu céleste; et comme, à certains moments, on éprouve impérieusement le besoin d'épancher le trop plein de son cœur, Conan s'approcha vivement de sa mère :

— Mère, si douce que soit votre raillerie, ne vous moquez pas de moi. Oui, j'ai fait une brillante parure... Je l'aime tant... j'aime tant Marcelle! Elle est si jolie, si blanche, si fine avec ses yeux bleus si purs, avec cette délicatesse de tout son être... Et moi je suis si anguleux, si gauche, si laid! Ah! ma laideur me désespère. Autrefois, j'étais le premier à rire

de mon manque d'élégance; aujourd'hui je donnerais beaucoup pour avoir des manières raffinées et un visage agréable. J'ai peur de ne pas être aimé... Je suis bien laid, n'est-ce pas ?

La veuve regarda longuement son fils.

— Toi laid, avec des yeux comme les tiens, un front si intelligent, un adorable sourire. Tu es absolument fou. L'amour te tourne la tête. Tu ressembles à ton père. Et, comme je l'ai aimé, ton père! Tiens, il me semble que c'est d'hier notre bonheur passé et voilà bientôt vingt ans que tout est fini. Toi laid! Mon pauvre enfant. Tu ne te connais pas. Tu n'es pas un petit maître, c'est vrai; tu n'es pas un jeune fat, un beau des beaux, mais tu es mon cher fils, à moi, dont je suis fière.

Il s'était mis à genoux, près du fauteuil de sa mère, comme il le faisait parfois, lorsqu'ils étaient seuls, parce qu'il savait que cette pose lui rappelait le temps où il était tout petit, et où il était trois.

Elle lissait, de sa main fluette, l'épaisse et rebelle chevelure; et lui, presque bas, confiait son secret.

— Quand jela quitte, jecompte les heures qui me séparent du moment où je la reverrai. Elle

est mon souci et ma joie, mon idée fixe, le battement de mon cœur! C'est une nature si attachante, si sincère!

— Une tête un peu romanesque, interrompit doucement M^{re} Ploël.

Et lui avec feu :

— Mais un cœur sain et pur, toujours prêt au dévouement. Elle est simple, elle est vraie, elle est généreuse.

La veuve posa un doigt sur les lèvres de son fils :

— Du calme, Conan, tu t'exaltes.

— Non, je ne m'exalte pas, je ne dis que la vérité. Ah! mère, vivre avec Marcelle comme vous avez vécu avec mon père, dans cette union profonde, dans cette parfaite harmonie de deux âmes, voilà mon ambition suprême. Qu'est-ce que l'amour, s'il ne s'élève pas à la dignité d'une de ces belles tendresses conjugales faites d'estime, de confiance, de respect mutuel ?

M^{re} Ploël approuvait son fils d'un léger mouvement de tête.

— Je pense comme toi. J'ai ta manière de voir, ou, plutôt, tu as pris la mienne. Seulement, si tu ne me vois pas partager ton enthousiasme, c'est que je crains un peu Marcelle.

Est-elle vraiment la femme sage et raisonnable, capable de rendre parfaitement heureux un mari ?

— Je l'aime, balbutia Conan.

Puis, s'approchant de sa mère :

— Je serais si malheureux si ma vie devait s'écouler loin d'elle. Pauvre petite Marcelle! elle n'a jamais connu sa mère. Eh bien! quand elle sera votre fille, vous deviendrez son guide. Ah! si elle m'aime un peu, si, un jour, comme je l'espère, elle consent à mettre son bonheur sous ma garde, vous métamorphoserez peu à peu cette enfant. Avec la sûreté de votre jugement, votre bienveillante sagesse, votre cœur ferme, votre tact, vous en ferez un être de perfection.

M^{re} Ploël donna un léger coup sur la joue

de son fils, une sorte de caresse.

— Enjôleur! fit-elle, quelle éloquence! quand tu parles de ton amour! Ah! tant que désire ta mère, c'est que tu sois heureux. Allons, embrasse-moi; l'heure s'avance; n'as que le temps de te rendre au Prêtre. Rappelle-moi au souvenir de notre vieillesse, offre lui, de ma part, cette rose thé.

Elle coupa, au rosier enguirlandant le balcon, une rose superbe.

seurs ne sont pas encore désignés. Cette affaire durera plusieurs jours.

SQUARE DU THÉÂTRE

Harmonie Saumuroise

Concert du JEUDI 30 juillet, de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4 du soir

Programme

1. Le Grand Veneur..... FEBVRE.
2. Sur le Bosphore, sérénade..... COUARD.
3. Ah! vous dirai-je, maman! variations pour piston..... REYNAULT.
4. Les Mousquetaires au couvent, fantaisie..... VARNEY.
5. Elle et Lui, polka..... STROBL.
Le chef de musique,
V. GOUBEAULT.

Quelques modifications ayant eu lieu la semaine dernière dans le programme des fêtes du Concours, nous croyons devoir le publier de nouveau.

VILLE DE SAUMUR

CONCOURS GÉNÉRAL

ORGANISÉ PAR LE

Comice agricole de l'arrondissement de Saumur

Du 5 au 20 Septembre 1891

Dans le manège des Ecuyers, la carrière Marengo et le Chardonnet

Agriculture et Viticulture. — Exposition horticole et agricole. — Exposition industrielle et commerciale. — Exposition scolaire. — Exposition d'objets d'art et d'industrie servant à la décoration des parcs et jardins.

Exposition des Vins mousseux de Saumur
MANUTENTION DEVANT LE PUBLIC

Vendredi 4 septembre. — Réception, installation, classement.

Samedi 5. — A midi, entrée publique de l'Exposition.

Vendredi 18. — Réception, installation, classement des produits agricoles, horticoles et maraichers.

Samedi 19. — Exposition de tout le Concours.

Du 8 au 20 septembre. — Opérations des divers Jurys. Essais de machines.

Samedi 19. — Concours de labourage.

Dimanche 20. — Fermeture de l'Exposition à 6 heures du soir.

FÊTES

Samedi 5. — *Retraite aux flambeaux*, par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Saumur et la *Musique Municipale*.

Dimanche 6. — A 4 heures de l'après-midi, *Ouverture de l'Exposition*. — Dans la carrière du Carrousel, *Grand Concours de Pompes à incendie*.

Dimanche 13. — *Fête de Gymnastique*. — *Ascension d'un Ballon*. — *Festival*.

Dimanche 20. — *Concert*. — *Distribution des Récompenses*. — *Banquet*.

Les Dimanches et Jedis, dans l'intérieur de

l'Exposition, *Eclairé à la Lumière électrique*,

SOIRÉES MUSICALES

AVEC LE CONCOURS DE LA *Musique Municipale*, DE L'*Harmonie Saumuroise*, DE LA *Société Sainte-Cécile* D'ANGERS, DES *Sonneurs de troupe* DE NOÛT, ET D'UNE *Musique militaire*.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Tous les Jours, EN MATINÉE: *Théâtre Guignol*
— *Prestidigitation* — *Bal d'enfants*.

BUFFETS

COLLÈGE DE SAUMUR. — SESSION DE
JUILLET 1891

Baccalauréat ès-lettres (2^e partie): Terrien, Alfred, de Saumur.

Baccalauréat ès-sciences complet: Gigault, Edouard, du Thourel.

GARE A LA FAUSSE MONNAIE!

On signale la mise en circulation de pièces fausses d'argent de 5 fr. à l'effigie de Victor-Emmanuel II, millésime 1872.

Ces pièces, parfaitement imitées, n'ont pas été fondues; elles sont frappées et pèsent deux grammes de moins que les pièces bonnes.

Il circule également, depuis quelques jours, des pièces fausses de 2 fr. à l'effigie du roi Léopold II, portant le millésime 1867.

Qu'on se le dise!

ESCROQUERIES

Un individu disant se nommer Tinchard Henri, âgé de 30 à 33 ans, et voyager pour la maison Villemorin, a fait de nombreuses dupes dans les communes de Mirebeau et de Chouppes (Vienne).

Chez M. Bousquet, maître d'hôtel à Mirebeau, il s'est fait héberger pendant plusieurs jours et est parti sans payer.

Il a emmené le cheval et la voiture de M. Barin, bourrelier, et a abandonné le tout à l'hôtel des Trois-Marchands à Loudun.

Puis il est parti à 4 heures le même jour par un train se dirigeant sur Chinon.

BOURGUEIL. — La gendarmerie vient de procéder, pendant le marché, à l'arrestation d'un grand monsieur, coquettement mis, chapeau à haute forme, binocle et serviette sous le bras.

On ignorait la cause de son arrestation. Cependant on disait dans le public que c'était ce même individu qui avait commis des méfaits du côté de Mirebeau.

A midi on l'a vu entre deux gendarmes se dirigeant du côté de Chinon.

Lundi, aux courses de Tours, il a été arrêté un bookmaker, nommé Niel (Jules), âgé de 29 ans, pour s'être esquivé au lieu de payer les parieurs.

cimetière. Elle allait faire sa prière quotidienne au Saint-Sacrement, devant lequel, seule, veillait la petite lampe, et mettre un bouquet sur le tertre, où dormait celui dont la mort n'avait pu la séparer.

Pendant ce temps, Conan suivait un chemin ombreux, à l'extrémité duquel bleuissait la mer. Il atteignit la falaise. A un quart de lieue à peine se trouvait le Prieuré, où habitait le riche armateur, Pierre Bruc.

Il y avait dans l'air un bruissement d'insectes, et l'on sentait un bon parfum d'herbes aromatiques, se mêlant à l'odeur lointaine des goémons. Conan aspirait avec délice cet air salubre que l'on respire sur la dune quand la brise de mer, chargée de sel, souffle en plein visage. Le jeune homme était heureux. Il allait la revoir; il se plaisait tant près d'elle, même sans lui parler! Il passait des heures entières à écouter les histoires maritimes de l'armateur, rien que pour avoir le plaisir de regarder la jeune fille, travaillant sous le berceau de rosiers, les yeux baissés sur son ouvrage. Il ressentait à vivre dans le même air qu'elle un plaisir si doux, si puissant! Il l'aimait bien, et, depuis le jour où il avait donné son cœur, il trouvait à la nature une beauté qui le péné-

trait davantage.

CHINON. — Un violent orage s'est déchainé sur la ville de Chinon pendant la nuit de dimanche à lundi; la foudre est tombée sur les ruines du château.

Le Véloce-Club chinonais a fait, dimanche 26, sa première sortie générale; une trentaine de membres y assistaient. Itinéraire de la sortie: de Chinon à Bourgueil par Avoine, aller et retour. Il est question d'organiser à Chinon pour la fin de septembre une fête vélocipédique avec des courses.

LE MANS. — Des courses vélocipédiques ont eu lieu au Mans dimanche 26 juillet.

Un singulier incident s'est produit à l'hôtel du Grand-Saint-Georges, sur l'avenue de Saint-Gilles, où plusieurs vélocipédistes avaient remis leurs appareils.

Au moment où M. Louis Cottereau, d'Angers, venait pour chercher le sien, il aperçut une femme, la nommée B..., qui était à califourchon dessus et qui le manœuvrait avec plus ou moins de correction.

Il la pria de vouloir bien descendre: elle répondit qu'elle était enchantée de l'occasion qui se présentait pour elle d'apprendre à aller en vélocipède et que d'ailleurs elle avait en poche de quoi se payer plus de mille vélocipèdes. Puis, comme M. Cottereau s'approchait d'elle en insistant, elle le frappa au visage...

M. Cottereau se contenta de reprendre son vélocipède et il partit... Dans la soirée, des agents de police, qui avaient eu connaissance de la scène, vinrent l'interroger. Il refusa de porter plainte...

L'amazone qui, paraît-il, était quelque peu inquiète de son escapade, peut dormir en paix.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 juillet 1891.

La réaction gagne notre place. A notre avis ce n'est qu'un mouvement de spéculation qui à la baisse aujourd'hui se retournera peut-être demain en sens contraire. La preuve en est que pendant que le 3 0/0 est en baisse assez importante à 95 fr., le 4 1/2 0/0 qui n'agit que sous l'impulsion du comptant est en hausse à 106.

Les mauvaises nouvelles nous viennent aujourd'hui de Berlin où la baisse s'accroît sur le rouble et les fonds russes.

Les sociétés de crédit ne sont pas épargnées; nous donnons les cours sans commentaires.

La Banque de Paris est à 771.25. La Société Générale cote 480. La Banque d'Escompte résiste à 447.50. Le Crédit Foncier se tient à 4,243.25. Le Crédit Mobilier reste à 335.

Le Crédit Foncier de Tunisie n'a absolument rien à voir avec la hausse ou la baisse de la Bourse, il fait chaque jour de nouveaux prêts hypothécaires très avantageux, cela lui suffit.

L'action Immeubles de France à 480 est à un cours en complet désaccord avec la capitalisation qui mérite d'être faite sur un titre qui rapporte 25 fr. d'intérêt annuel et offre d'aussi sérieuses garanties.

MARCHÉ EN BANQUE. — On demande les obligations Linarés à Almería à 252.50.

Les actions des Charbonnages d'Uruguay ne souffrent en aucune façon du mauvais état général du marché, dernier cours 255.

Dernières Nouvelles

Paris, 30 juillet, 12 h. 35 soir.

On télégraphie de Saint-Petersbourg que le banquet de l'Hôtel de Ville offert hier aux marins français, où des toasts ont été portés à la France et au Tsar, le maire a offert pour chaque bâtiment et chaque officier français des coupes de fraternité.

A Toulouse, la grève des tramways s'est aggravée dans la matinée. Les grévistes aidés de la population ont dételé et renversé des voitures qui tentaient de sortir. Dans la bagarre qu'il y eut entre la foule et les gendarmes, il y a eu quelques blessés, mais légèrement. Plusieurs arrestations ont été opérées.
HAVAS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER. — Billets d'aller et retour réduits de 40 0/0.

Pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année il est délivré:

Pour les stations comprises entre Saint-Nazaire (inclus), le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux, savoir:

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, aux gares de:

La Chapelle-du-Chêne, Mézèray, Arnage, Neullé-Pont-Pierre, *vid* La Flèche; Saint-Antoine-du-Rocher (*vid* Tours); Baugé (*vid* La Flèche); Jumelles-Brion (*vid* Saumur); Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir:

Ceux délivrés les vendredi et samedi, jusqu'au lundi suivant inclusivement; ceux délivrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclusivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires, des billets aller et retour valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, aux prix réduits ci-après:

1^{re} classe, 35 fr.; 2^{me} classe, 26 fr.; par place, aller et retour compris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe, 95 fr.; 2^e classe, 70 fr. — Durée: 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *vid* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire: 1^{re} classe, 60 fr.; 2^e classe, 45 fr. — Durée: 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *vid* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie FERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

A VENDRE
UNE MAISON
 AVEC VASTE JARDIN
 Située dans un des plus beaux
 quartiers de Saumur.
 S'adresser à M. GIRARD, ex-
 pert, rue Pavée, Saumur. (314)

A Céder présentement
MAGASIN D'ÉPICERIE
 ET ROUENNERIE
 Situé en face l'église de Bagneux
 DROIT AU BAIL
 S'adresser à M^{mes} LÉBOUGRE.

A CÉDER
 Magasin de Mercerie
 Et de Bonneterie
 Situé dans un bon quartier de
 la ville.
 S'adresser au bureau du journal.

AVIS
La Maison Martineau-Doc,
 41, rue d'Orléans, Saumur,
 Prévient sa nombreuse clientèle
 qu'elle possède toujours un choix
 considérable de *Couronnes funé-
 raires, perles, métal, cellulose et
 artificielles.* Tous ces articles,
 venant des meilleures fabriques de
 Paris, sont du plus beau cachet
 comme finesse et beauté, VENDUS
 AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS,
 défiant toute concurrence.

M. COUZIN
 Ancien Gérant de Propriétés
 à MARMANDE
 (Lot-et-Garonne)
 Désirerait s'occuper
 du même emploi
 DANS LES ENVIRONS DE
 SAUMUR.
 Muni des meilleures références.
 il prie les personnes qui auraient
 des propriétés à faire gérer de
 bien vouloir lui accorder leur
 confiance.
 Pour traiter, s'adresser à M.
 COUZIN, au CHAPEAU, près Saumur,
 ou au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande
 une place de garçon de magasin;
 FERAIT DES COURSES.

ENTREPOT
 de
CIDRE DE BRETAGNE
 PREMIÈRE QUALITÉ
 P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
 PRÉCIEUX POUR MÉNAGES
 Depuis 1857, les plus hautes récompenses
 aux grandes Expositions Internationales
 Hors concours depuis 1883
 SE MÉFIER DES IMITATIONS
 Exiger la signal. du B^m J. v. LIEBIG
 en creux bleue sur l'étiquette.
 Se vend chez les Épiceries et Pharmaciens

ÉPICERIE PARISIENNE
 33, rue d'Orléans, et rue Davier, 38
IMBERT & FILS
 Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.
 Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr.
 et 2 francs 50.
 Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre
 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.
 Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.
 Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.
 SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05
 — à la mécanique, — 1.15

CH. COURALEAU
 28, rue St-Nicolas, 28
BICYCLETTES SAUMUR TRICYCLES
 Vente — Échange — Location — Leçons
 Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations

 Pièces détachées ACCESSOIRES
 Seul représentant de
 RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

LEON FRESCO
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 68, Quai de Limoges
SAUMUR
 Prix Modérés
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 90	Banque de France	4450	Obli. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	395	Compagnie parisienne du Gaz	520
3 0/0 1891	93 75	Banque d'Escompte	450	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	478	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	375
3 0/0 amortissable	96	Comptoir national d'Escompte	555	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	473	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	23 25
4 1/2 1883	105 95	Crédit Foncier	1250	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	471 50	— 6 0/0 2 ^e série	33 25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	590	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	420 75	— obligations à lots	88 50
Obli. 1855-60 3 0/0	570	Crédit Lyonnais	812 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	470	Suez 5 0/0 remboursable à 500	612
— 1865 4 0/0	531	Crédit Mobilier	345	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	417	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	439 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	406 50	Société Générale	482 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444	— 1889 4 0/0	97 50
— 1875 4 0/0	528 75	Est	900	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	444	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	96 45
— 1876 4 0/0	529	Paris-Lyon-Méditerranée	1477 50	Nord 3 0/0 r. à 500	444 2	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	417	Midi	1295	Orléans 3 0/0 r. à 500	449	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	504 50			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS					NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS					PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin	STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte matin
Paris			7 55	12 50	Bordeaux			5 40	8 20	Nantes d.	10 47	matin	8 25	8 52	Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45
Chartres	6		9 34	10 12	Saintes	5 25		9 42	10 51	Angers dt.	2 14	matin	6 30	10 27	Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	Niort	6 5		12 12	12 45	Les Rosiers	2 47	matin	7 10	10 49	Port-Boulet	2 23	5 46	6 18	8 39
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	Thouars	8 35		12 12	12 45	St-Clément		matin	7 19	10 56	Varennes	2 45	6 18	8 39	12 11
Linières-Bouton	11 29		1 5	3 8	Montreuil-Bellay	9 40		1 7	2 37	St-Martin		matin	7 26	12 53	Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 22
Vernantes	11 43		1 5	3 8	Brézé-Saint-Cyr	9 59		1 7	2 51	Saumur ar.	3 17	matin	7 33	12 59	— (départ)	3 8	6 52	9 12	12 39
Blou	11 54		1 5	3 8	Chacé-Varrains	10 11		1 7	2 58	— dt.	3 22	matin	7 46	11 11	Vivry	3 46	8 20	11 35	1 38
Vivry	12 2		1 5	3 8	Nantilly (arrivée)	10 16		1 7	3 3	Port-Boulet		matin	8 5	11 26	Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12
SAUMUR (Orl.)			1 38	4 2	SAUMUR (État)	10 22		Mixte matin	3 13	Tours arr.	4 59	matin	8 5	11 26	Paris arr.	10 39	4 48	10 46	2 35
(arrivée)	12 45		1 44	4 14	(arrivée)			2 52	5 20	—		matin	4 8	10 46					
(départ)	12 23		1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31	Paris arr.	10 39	matin	4 8	10 46					
Nantilly (arrivée)	12 31		1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
SAUMUR (État)			1 44	4 14	(arrivée)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
(arrivée)	12 41		1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
(départ)			1 44	4 14	(arrivée)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Nantilly (départ)			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Chacé-Varrains			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Brézé-Saint-Cyr			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Montreuil-Bellay			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Thouars			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Niort			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Saintes			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					
Bordeaux			1 44	4 14	(départ)			3 4	5 31			matin	4 8	10 46					

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
 Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,
 MAIRE,